



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des femmes

Question écrite n° 119812

Texte de la question

M. Michel Diefenbacher appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche sur la question de la parité dans les secteurs scientifiques. En effet, les femmes sont encore trop peu nombreuses à s'engager dans des carrières scientifiques : elles ne sont que 27 % à suivre un cursus scientifique et ne constituent que 28 % des effectifs de chercheurs. Face à ce constat, le comité pour l'égalité professionnelle dans l'enseignement supérieur a remis en décembre 2006 un rapport dans lequel plusieurs préconisations sont avancées pour rendre ce secteur plus attractif pour les femmes. Parmi ces préconisations figurent notamment la possibilité de conditionner les subventions destinées aux colloques à la place accordée aux femmes scientifiques et la possibilité de prolonger les bourses de thèses de la durée du congé maternité. En conséquence, il lui demande quelles suites il entend donner aux recommandations ainsi formulées.

Données clés

Auteur : [M. Michel Diefenbacher](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119812

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2312